

## CHAPITRE IV.

## LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

## ARTICLE I.

## Introduction au Cantique.

Nom. — Auteur du Cantique.

860. — Du nom du Cantique.

Le Cantique des Cantiques est ainsi nommé, parce qu'il est le cantique par excellence, le plus beau de tous : en hébreu, une des manières d'exprimer le superlatif consiste à répéter le substantif qui dénote une qualité, et à dire, par exemple, le Saint des saints pour le très saint, les cieus des cieus, Deut., x, 14, pour les cieus les plus élevés, le Cantique des Cantiques pour le cantique le plus parfait.

861. — Auteur du Cantique.

Le titre hébreu de ce livre l'attribue à Salomon, cf. III Reg., iv, 32, et la tradition à peu près universelle, juive et chrétienne, l'a toujours considéré comme l'œuvre du fils de David. Un certain nombre de critiques modernes prétendent, au contraire, que ce poème est de date plus récente ; quelques-uns ne le font pas remonter au delà de l'époque d'Esdras et de Néhémie. Ils s'appuient principalement, pour soutenir leur opinion, sur les aramaismes ou expressions chaldéennes qu'on rencontre dans l'original. Mais cette raison n'est pas fondée. Les meilleurs connaisseurs (1) rapportent le Cantique à l'âge d'or de la littérature hébraïque, et les quelques mots étrangers qu'on y rencontre s'expliquent très bien par les goûts exotiques de Salomon, n° 846, 2°, ou par de légers

(1) Gesenius, *Hebr. Gramm.*, § 2.

changements introduits après la captivité par les copistes. Le langage est d'ailleurs, dans son ensemble, conforme à celui qu'on s'attend à trouver dans la bouche du célèbre monarque : les images qu'il emploie sont celles de son époque, I, 5, 9 ; III, 7-10 ; IV, 4 ; VIII, 41, etc. ; il aime à mentionner les animaux et les plantes, la tourterelle, la biche, le troène, etc., cf. III Reg., iv, 33, les objets précieux, l'ivoire, le marbre, le saphir, etc. ; son style, par les mots et par les tournures, se rapproche de celui des Proverbes autant que le comporte la nature différente du genre et du sujet.

## ARTICLE II.

## De l'interprétation du Cantique.

Écoles d'interprétation. — École littérale, — mystique, — allégorique. — Démonstration du sens allégorique du Cantique.

862. — Ecoles diverses d'interprétation.

Le sens qu'il faut attacher au Cantique est l'objet de vives controverses. On peut rapporter à trois écoles principales tous les modes d'interprétation qui ont été proposés (1) : l'école littérale, l'école mystique ou typique, et l'école allégorique.

863. — I. École littérale.

C'est celle qui entend le Cantique dans un sens *exclusivement* littéral. Ceux qui s'y rattachent l'expliquent d'ailleurs de diverses manières. Les plus anciens partisans de cette opinion sont Schammaï et ses disciples qui, au temps de Notre-Seigneur, prétendirent que le Cantique était un poème purement humain et non inspiré, contrairement au sentiment général des Juifs. Rabbi Éléazar ben Azariah, président du

(1) Nous ne donnons point l'analyse du Cantique, parce qu'il ne doit pas être lu indistinctement par tout le monde. « Nisi quis apud eos (Hebraeos), dit S. Jérôme, eisetem sacerdotalis ministerii, id est, trigessimum annum impleverit... nec Canticum Canticorum nec hujus voluminis [Ezechielis] exordium et finem legere permittitur. » *In Ezech.*, l. I, t. XXV, col. 17. Les résumés analytiques qui sont donnés dans le *Manuel* n'ayant pas d'autre but que de faciliter la lecture du texte, un travail de ce genre est ici inutile.

Sanhédrin, vers l'an 90 de notre ère, fit condamner l'erreur de Schammaï. Parmi les chrétiens, le premier qui ait voulu entendre dans un sens analogue le chant de Salomon est Théodore de Mopsueste (360-429) ; il vit dans le Cantique un épithalame composé pour célébrer le mariage du fils de David avec la fille de Pharaon. Il a eu peu de sectateurs jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais depuis lors ils sont devenus nombreux. Les uns l'entendent du mariage de Salomon avec la Sulamite, les autres d'un berger avec une bergère, etc. Commune-ment, ils le considèrent comme un drame en cinq actes, I-II, 7 ; II, 8-III, 5 ; III, 6-V, 1 ; V, 2-VIII, 4 ; VIII, 5-14. La fin des deux premiers et du quatrième acte est indiquée par la formule d'adjuration trois fois répétée, II, 7 ; III, 5 ; VIII, 4 ; celle du troisième, par une phrase analogue, V, 1. L'opinion défendue par cette école est fautive, comme nous le verrons plus loin. Elle a été condamnée par le second concile général de Constantinople (1).

## 864. — II. Ecole mystique.

L'école mystique admet dans le Cantique un sens littéral, mais non d'une façon exclusive : l'union de Salomon avec la fille du roi d'Égypte qui y est célébrée n'est que le type d'une autre union, celle du mariage mystique du Sauveur avec son Église. Le représentant le plus célèbre de cette opinion est Bossuet, qui l'a exposée et défendue dans la préface de son Commentaire sur le Cantique (2). Calmet l'a aussi adoptée.

(1) Labbe, *Concilia*, Conc. C. P. II, ann. 553, col. IV, 69-71, t. V, 1674, col. 452-453.

(2) *Præfatio in Cantic.*, (Œuvres, éd. Lebel, t. II, p. 218-219. Il entend dans le même sens le Ps. XLV, ib. p. 218, et t. I, p. 203. — Lightfoot a bien résumé l'interprétation de l'école mystique dans les termes suivants : « Quamvis potissimum præcipuum ejus [Salomonis] scopus conjugio terreno sit sublimior : attamen conjugium hoc unum cum filia Pharaonis typum facit sublimis illius et spiritualis conjugii, Christum inter et Ecclesiam. Filia Pharaonis gentilis erat et ortu suo Ecclesia Israelitica peregrina ; et præterea, Ethiopeissa, utpote Afræ, ut Cant. I, 5, 8, ad id alludatur, atque eo aptior typus erat eorum que Salomon per omnia intendebat. » *Chronica Temporum et Textuum V. T.*, ad A. M. 3019, *Opera*, Utrecht, 1699, t. I, p. 76.

L'évêque de Meaux divise le poème en sept journées, correspondant aux sept jours que dureraient les fêtes de mariage chez les Hébreux. — L'interprétation de l'école mystique n'est point condamnable comme la précédente ; nous croyons néanmoins qu'elle n'est point la vraie et que c'est l'école allégorique qui nous donne le vrai sens du Cantique.

## 865. — III. Ecole allégorique.

C'est celle qui a toujours été le plus en faveur dans l'Église. Elle ne voit dans le Cantique qu'une sorte de parabole, comme celle du festin de noces dans l'Évangile, Matth., XXII, 2-14, des vierges sages et des vierges folles, xxv, 1-13, de la semence, XIII, 3-13, etc., qui n'expriment point des faits réels, mais qui cachent une vérité morale sous le voile de l'allégorie. Ce qui, pour l'école de Bossuet, n'est que le sens mystique du Cantique, est au contraire pour les allégoristes le sens littéral. Le mariage de Salomon avec la Sulamite est une pure figure, une allégorie qu'il ne faut pas entendre dans le sens propre, mais dans un sens métaphorique. Cette explication a de tout temps prévalu non seulement chez les chrétiens, mais aussi chez les Juifs. Elle est consignée dans le Talmud et dans la Midrasch, ainsi que dans la paraphrase chaldaïque. La célèbre école de Hillel enseignait au commencement de notre ère. Origène la reçut des Juifs, en la modifiant toutefois ; S. Jérôme la rendit, pour ainsi dire, vulgaire dans l'Église latine ; S. Bernard l'a exposée avec éclat dans des homélies célèbres.

Les divers partisans de l'école allégorique n'attachent pas tous d'ailleurs la même signification à l'œuvre de Salomon. La paraphrase chaldaïque en voit un résumé de l'histoire du peuple hébreu depuis l'Exode jusqu'à la venue du Messie. En général, les commentateurs juifs la considèrent comme une exposition symbolique de l'alliance de Dieu avec son peuple (1), les interprètes chrétiens, comme une peinture de

(1) Un commentateur juif du moyen âge, Ibn Caspi (1280-1310), prétend que Salomon dépeint l'union entre l'*Intellectus agens* et l'*Intellectus materialis* Kito, *Cyclopedia of Biblical Literature*, t. III, p. 874.

l'union de Notre-Seigneur avec son Église. D'après Origène, suivi par la plupart des catholiques, « la pièce entière... est un chant nuptial sous forme de drame, où figurent tour à tour quelques interlocuteurs, l'époux, l'épouse et deux chœurs, l'un formé des compagnes de l'épouse, l'autre composé des amis de l'époux... L'époux du Cantique, c'est le Christ; l'épouse, l'Église ou l'âme fidèle; par les compagnes de l'épouse, il faut entendre les âmes encore imparfaites, qui aspirent, elles aussi, à l'union avec Dieu; et par les amis de l'époux, les anges qui protègent l'Église et se réjouissent de son triomphe (1). »

866. — Démonstration du sens allégorique du Cantique.

1° L'interprétation allégorique du Cantique est fondée sur l'insertion de ce livre dans le canon des Écritures. « On ne s'expliquerait pas l'admission du Cantique des Cantiques dans le canon des Hébreux, si la Synagogue n'y avait vu dès l'origine, sous le voile de l'amour conjugal, l'alliance spirituelle de l'âme avec Dieu (2). Aussi les plus anciens commentateurs juifs lui ont-ils prêté cette signification... les

(1) M<sup>r</sup> Freppel, *Origène*, t. II, p. 182-183. S. Bernard l'explique à peu près de même : « Rex Salomon sapientia singularis, sublimis gloria, rebus affluens, pace securus... divinitus inspiratus, Christi et Ecclesie laudes... et aeterni connubii cecinit sacramenta... et epithalamii carmen, exultans in spiritu, jucundo composuit elogio, figurato tamen; nimirum velat et ipse, instar Moysi, faciem suam... eo quod illo adhuc in tempore, nemo aut rarus erat, qui revelata facie gloriam istam speculari sufficeret. » *Sermo in Cant.*, n<sup>os</sup> 7-8, t. CLXXXIII, col. 788. — « Canticum Canticorum, dit S. Basile, *Hom. XII*, n<sup>o</sup> 1, t. XXXI, col. 387, modum ostendit amaram perficiendarum. Continet namque sponsae et sponsi concordiam, hoc est animam cum Deo Verbo familiaritatem ac consuetudinem. » — D'après Cornelius à Lapide, l'épouse est la très Sainte Vierge. Les auteurs mystiques appliquent aussi fréquemment à la bienheureuse Mère de Dieu divers traits du Cantique, mais sans exclure l'application à l'Église. Voir Le Hir, *Le Cantique des Cantiques*, dans la *Bible de Lethielloux*, 1883. Enfin on met aussi les sentiments du Cantique dans la bouche des âmes fidèles, dévouées à Jésus-Christ. L'abbé Roques, *Études exégétiques sur le Cantique des Cantiques*, 1874, p. XVII.

(2) Cet argument est développé par Théodoret, *In Cant. Praef.*, t. LXXXI, col. 30-31. Cf. S. Philastre, *De heresib.*, c. CXXIV, t. XII, col. 1267.

Targumistes, rabbi Siméon, rabbi Akiba, rabbi Kimchi, rabbi Salomon, Aben-Esra et Maimonide, tous s'accordent à voir dans le Cantique de Salomon un ensemble de vérités supérieures à celles qu'exprime la lettre du texte. Héritière des saines traditions de la Synagogue, l'Église catholique a toujours interprété dans le sens allégorique ce livre, le joyau le plus brillant que renferme l'Écriture de la Bible. Dans l'ancienne version syriaque, il figure, avec raison, sous le titre de *Sagesse des Sagesse*. Quand Théodore de Mopsueste osa s'élever contre le sentiment général, le deuxième concile de Constantinople, réuni en 553, n'hésita pas à condamner des vues si contraires à l'enseignement traditionnel (n<sup>o</sup> 863). Parmi les Pères de l'Église, il n'y a qu'une voix sur le caractère spiritualiste d'un poème qui a inspiré de si belles pages à Origène, à S. Jérôme, à S. Augustin, à S. Bernard et à Bossuet.

» Sans doute, il s'est toujours rencontré des esprits qui, se bornant au terre-à-terre d'un réalisme grossier, n'ont pas su s'élever dans leurs interprétations au-dessus des images vulgaires d'un amour sensible. Mais ces conceptions étroites et mesquines ne servent qu'à prouver combien le style des Écritures leur est peu familier. Rien n'est plus commun dans la Bible que les images de l'époux et de l'épouse employées pour rendre, sous une forme expressive, l'union de l'âme avec Dieu, du peuple choisi avec son maître et son roi. Pour Jérémie, II, 2, comme pour Ezéchiel, XVI, 3 et son riv., Jérusalem est une épouse que Dieu a élevée jusqu'à lui, et dont les infidélités sont dépeintes sous les couleurs de l'adultère. Les écrivains du Nouveau Testament tiennent le même langage : dans l'épître aux Éphésiens, V, 31, l'Église est représentée comme l'épouse de Jésus-Christ; l'Apocalypse de S. Jean, XIX, 7, nous parle des noces spirituelles de l'Agneau; et le Seigneur lui-même compare le royaume des cieux, tantôt à un roi qui célèbre les noces de son fils, tantôt aux vierges qui vont au devant de l'époux et de l'épouse, Matth., XXII, 2; XXV, 1 (4). La nature des choses indique ces assimila-

(4) Cf. aussi Ex., XXXIV, 15, 16; Lev., XX, 9-6; Num., XV, 39; Deut.,

tions; et l'on conçoit très bien que la plus grande et la plus forte des affections humaines ait été choisie par l'Esprit Saint pour figurer l'union des âmes avec Dieu (1). »

2° Les raisons qu'on vient de voir démontrent la fausseté de l'opinion soutenue par l'école littérale. Les motifs qui doivent faire préférer l'interprétation allégorique à l'interprétation mystique sont les suivants : 1° Plusieurs traits ne conviennent pas à Salomon et supposent que l'époux est un autre personnage que lui, v. 2. Salomon ne désignant que le Messie et non le vrai fils de David, l'auteur, selon les usages du genre allégorique, n'a pas fait un portrait en tout point historique du roi de Jérusalem. 2° Un certain nombre de détails ne s'appliquent pas non plus à l'épouse de Salomon, 1, 6; v. 7; vii, 1. L'époux est représenté comme un pasteur, titre qui convient parfaitement à Notre-Seigneur, Joa., x, 11, 14, mais ne peut s'appliquer au sens littéral à Salomon; l'épouse apparaît comme une bergère, qualité qui n'indique point une fille de roi.

xxxii, 16; II Par., xxi, 13; Ps. lxxvii, 27; Ez., vi, 9, où l'alliance entre Dieu et son peuple est représentée comme un mariage; Dieu est appelé époux, Is., liv, 5-6; Israël, épouse, Is., lxxii, 4, 5; cf. Is., l, 1; Jer., iii, 1-11; xvi; Os., i-iii; Math., ix, 15, Joa., vii, 29; II Cor., xi, 2, Eph., v, 22-32; Apoc., xix, 3; xxi, 2, 9; xxii, 17. — On peut ajouter que le genre allégorique a toujours été dans le goût des poètes orientaux, comme le prouvent en particulier les soufis des musulmans.

(1) M<sup>r</sup> Freppel, *Origène*, leçon 56, t. II, p. 180-182.

## CHAPITRE VII

DU LIVRE DE LA SAGESSE.

### ARTICLE I.

#### Introduction au livre de la Sagesse.

Texte. — Style. — Auteur du livre de la Sagesse.

867. — Du texte et du style de la Sagesse.

1° Le livre de la Sagesse a été écrit en grec, d'après l'opinion universelle des critiques modernes. *Apud Hebræos nusquam est, quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet*, avait déjà observé justement S. Jérôme (1). C'est de tous les écrits que contient la Bible grecque celui dont le langage est le plus pur et le plus remarquable au point de vue littéraire. Comme il est l'œuvre d'un Israélite, on y rencontre quelques hébraïsmes (2) et le parallélisme de la poésie des Livres Saints, mais on y reconnaît en même temps un écrivain versé dans la langue grecque : il fait un usage fréquent des mots composés et des adjectifs, qui sont si rares dans les œuvres des autres Juifs hellénistes (3); il se sert d'expressions qui n'ont point de termes correspondants en hébreu (4); il emprunte certaines locutions à la philosophie platonicienne et stoïcienne (5). Ce sont là tout autant de traits qui montrent que le texte grec est le texte original. C'est ce que confirment les nombreuses allitérations et paranomases qu'on y remarque (6). — Les principaux manuscrits anciens du

(1) S. Jérôme, *Præf. in lib. Salom.*, t. xxviii, col. 1242.

(2) Sap., i, 1; ii, 9; iii, 15; iv, 15.

(3) Sap., i, 4; xv, 4; vii, 1 et x, 1; x, 20 et xvi, 17, etc.

(4) Sap., xi, 7; xiii, 3; xiv, 25; x, 8, 9; xvi, 3, 21.

(5) Sap., vii, 22, 24; xi, 17; xiv, 3; xvii, 2.

(6) Sap., i, 1, 10; vi, 22; vii, 13; xiv, 5; i, 8, etc. — Grimm donne de nombreux exemples de tous les points que nous venons d'indiquer, *Das Buch der Weisheit erklärt*, p. 7. Cf. aussi Deane, *The Book of Wisdom*, Oxford, 1881, p. 28-30.